

Chambre de Commerce de Montréal.

SÉANCE DU 21 AVRIL.

Il y a eu, mardi, réunion de la chambre de commerce sous la présidence de M. Archer. On a considéré de nouveau la question du droit sur les emballages. Il y a quelques semaines, il a été adopté une résolution demandant l'abolition de ce droit. En réponse, une lettre est venue d'Ottawa déclarant que le ministre des douanes avait fait passer un ordre en conseil, décrétant que désormais le droit ne serait plus perçu sur des marchandises en franchise. Plusieurs importateurs s'étant plaints, depuis, que ce droit était encore perçu, le conseil a ordonné de faire une enquête.

Les libraires et autres ont envoyé, pour la faire approuver par la chambre, une pétition au Maître Général des Postes, demandant un remaniement dans les taux de postage sur les publications périodiques. La pétition qui est signée par les principales maisons de cette ville fait remarquer que les taux actuels sont préjudiciables aux marchands canadiens et favorisent leurs concurrents américains, car pendant qu'un agent canadien a à payer 4 cents par livre pour la transmission de telle matière par la malle, le taux américain n'est que 1 cent par livre. L'agent de Boston ou de New-York peut ainsi donner des revues et autres publications périodiques à meilleur marché que l'agent canadien, la différence équivalant à 30 cents par année pour chaque revue. Le conseil a approuvé la pétition et a ordonné de l'envoyer à Ottawa.

Une députation composée de MM. Robert Reford et D. A. Watt a appelé l'attention du conseil sur le bill concernant l'expédition du bétail que le gouvernement a communiqué aux intéressés. Il propose de donner au gouverneur général en conseil le pouvoir de faire des règlements pour le transport en sûreté du bétail dans des navires, règlements qui auront force de loi aussitôt après leur publication dans la *Gazette du Canada*. Il donne aussi au gouverneur, le pouvoir de nommer des inspecteurs.

Les armateurs sont opposés à ce dernier point. Ils disent que leurs intérêts seront mieux sauvegardés si le pouvoir d'inspection est laissé au maître du port. Le bill a été soumis à un sous-comité composé de MM. H. A. Budden et R. Rikerdike, qui devra discuter la chose avec tous les intéressés.

Le président a déclaré que le revenu espéré du nouvel édifice est estimé à \$45,000 par année, mais il ajoute qu'il est plus sûr de compter sur un revenu de \$30,000. L'édifice devra coûter \$500,000 environ. Il a été décidé d'émettre des bons pour \$500,000 portant 5 pour cent d'intérêt terminables seulement pour achat sur soumission après avis publics ou par tirages. Dans ce dernier cas, les bons seront rachetés à 110.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

Assemblée générale annuelle

La chambre de commerce de Montréal a tenu, lundi soir, sa réunion annuelle dans la salle 212 de la "New-York Life."

Le discours de M. D. Pariseau, président, a été une revue très bien faite de toutes les questions étudiées par la chambre, et aussi a-t-il été fort apprécié et très applaudi.

Vient ensuite la lecture du rapport annuel fait par le président et qui a dû exiger une somme énorme de travail à cause des statistiques nombreuses et importantes qu'il renferme. D'après les chiffres produits, l'importation en Canada s'élève à \$112,765,534 tandis que l'exportation n'atteint que le chiffre de 91,387,295 pour l'année 1899.

Après lecture du rapport, M. J. X. Perrault se lève et félicite le président et tous les membres, passant en revue les principales

questions étudiées. Il insiste surtout sur la nécessité de relever le niveau du commerce canadien en fortifiant et répandant davantage les études commerciales parmi les jeunes gens.

M. L. E. Morin lui succède et parle dans le même sens.

M. I. L. Boivin dit que malheureusement, malgré tous les efforts de la chambre pour protéger les intérêts du commerce, elle ne semble pas très appréciée, et il en attribue la cause à ce que son travail pour le bien de la société canadienne n'est pas assez connu du public.

Il fait des propositions pour obvier à cela, appuyé par MM. G. Boivin, Laporte et Perrault, ainsi que par le président.

Le secrétaire, M. Côté, fait ensuite la lecture de son rapport financier qui est unanimement adopté.

Ce rapport établit que les finances de la chambre sont prospères.

Voici le résultat des nouvelles élections annuelles :

Président honoraire, M. J. X. Perrault ; président, M. D. Pariseau ; vice-président, M. I. L. Boivin.

Membres du conseil.—L. E. Morin, junior, F. D. Shallow, E. Lefort, G. Boivin, J. B. E. Lanctot, H. Laporte, J. M. Dufresne, P. Poulin, G. Contant, L. E. Morin, senlo, C. E. Delorme, C. H. Catelli, J. Haines, E. Hurtubise, L. Cousineau, D. C. Broseau, G. W. Parent, G. Gauthier, A. W. White, R. Chapleau, O. Faucher, L. E. N. Pratte.

Arbitres du tribunal de commerce.—MM. A. Leclaire, Jacques Grenier, P. Demers, J. D. Rolland, L. Tourville, C. Lacaille, Jos. Barsalou, L. E. Morin, sr, L. H. Hébert, P. P. Martin, Ovide Dufresne, jr.

Examineurs des farines et grains.—MM. L. Tourville, G. G. Gaucher, J. P. Daigle, L. Hurtubise, J. O. Lafrenière.

Bœuf et lard.—MM. Emile Lavigne et J. B. Bourassa.

Beurre et fromage.—MM. J. M. Dufresne, Thos Gauthier, J. X. Perrault, H. Laporte et C. Langlois.

Poissons et huiles.—MM. L. E. Morin, sr, L. W. Telmosse, C. Broseau, J. B. A. Martin et J. C. Marchand.

Potasse.—MM. S. Barsalou, J. Contant, S. Lachance, C. D. Morin et A. Robert.

Peaux et cuirs.—MM. S. O. Delorme, G. Boivin, Emile Lavigne, J. L. Pelletier, L. Chevalier, J. Z. Désormeau.

Renseignements Commerciaux

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Marie Malvina Gagnon, épouse de Ernest Lamoureux, cultivateur, de Barnston.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de Mme L. Lussier, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 27 avril, Bilodeau et Renaud, curateurs.

Dans l'affaire de P. I. Boivin, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 28 avril, D. Arcand et N. Matte, curateurs.

Dans l'affaire de J. O. Dupont; premier et dernier dividende payable à partir du 4 mai, F. Valentine, curateur, Trois-Rivières.

Dans l'affaire de Maxime Deschêne; deuxième et dernier dividende payable à partir du 4 mai, Chs Desmarceau, curateur.

Dans l'affaire de "The Moisc Iron Company," faillite; quatrième et dernier dividende payable à partir du 29 avril.

Dans l'affaire de I. Slayton et Cie, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 4 mai 1891, W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de J. W. Hannah, de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 5 mai, John Mc D. Hains, curateur.

Dans l'affaire de Philippe Larivière, de Sainte-Brigide; premier dividende payable à partir du 10 mai, Kent et Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de A. A. Boomhover, de Bedford; premier et dernier dividende payable à partir du 27 avril, N. P. Martin, curateur.

Dans l'affaire de James Jessop, jr, de Newport; premier et dernier dividende payable à partir du 2 mai, H. A. Bédard, curateur.

CURATEURS

M. D. Arcand a été nommé curateur à la faillite de MM. J. O. Labbé et Cie, de Québec.

MM. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. L. Moquin, du Lac Mégantic.

M. G. A. Archambault a été nommé curateur à la faillite de M. Wilfrid Lafranchise, de Ste-Julienne.

M. F. Valentine, No. 42 rue du Platon, Trois-Rivières, a été nommé curateur à la faillite de Labissonnière et Cie, (Dame Zélie Carignan) de Batiscan.

M. J. E. Marion a été nommé curateur à la faillite de M. Napoléon Beaudoin, de St Jacques de l'Achigan.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. J. J. Beaudet, de Ste-Philomène.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Napoléon Morin, de Chicoutimi.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de M. Achille Caron, de Broughton.

M. Amédée Lamar he a été nommé curateur à la faillite de M. Loneragan Frères, de Montréal.

M. Chas Desmarceau a été nommé curateur à la faillite de M. Alfred Pominville, hôtelier, de Montréal.

M. Chas Desmarceau a été nommé curateur à la faillite de M. Napoléon Tétrault, de Montréal.

MM. Amédée Lamarche et L. S. Olivier, ont été nommés curateurs à la faillite de M. Jean Leroux, de Soulanges.

M. N. P. Martin a été nommé curateur à la faillite de MM. Martel et Blacklock, de la Côte St-Louis.

FAILLITE

Lac Mégantic.—M. L. Moquin, hôtelier, a fait cession de ses biens.

Ste-Julienne.—M. Wilfrid Lafranchise, commerçant, a fait cession de ses biens.

Batiscan.—Dame Zélie Carignan La-bissonnière et Cie, a fait cession de ses biens.

St-Jacques de l'Achigan.—M. Napoléon Beaudoin, magasin général, a fait cession.

Chicoutimi.—M. Napoléon Morin, magasin général, a fait cession.

Broughton.—M. Achille Caron, magasin général, a fait cession de ses biens.

Québec.—Sauveur J. Demers, fondateur, rue St-Paul, a fait cession de ses biens.

MM. Lainé, Boissonneau et Cie, manufacturier de chaussures, ont fait cession de leurs biens.

Montréal.—M. Alphonse Gaboury, entrepreneur, a fait cession de ses biens à MM. T. Préfontaine et J. S. Bousquet pour le bénéfice de ses créanciers.

M. F. X. Marsoin, marchand de grains, fourrures, plumes etc., a fait cession de ses biens.

Passif environ \$5,000.

Assemblée des créanciers, le 27 avril.

M. Ernest Neveu, épiciier, a fait cession à la demande de la succession Patrick Grace.

Passif environ \$1,500.

Assemblée des créanciers, le 28 avril.

M. Fridolin Barbeau, marchandises sèches, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$8,000.

Dame Hermine Charpentier, épouse de M. A. A. Maynard, hôtel etc., a fait cession de ses biens.

Passif environ \$2,000.

Assemblée des créanciers, le 29 avril.

William Denckert, restaurateur, a fait cession de ses biens.

Passif environ \$1,500.

Assemblée des créanciers, le 25 avril.

Roxton Pond. Napoléon Normandin magasin général, est absent. Ses créanciers le font appeler par les journaux.

St-Basile Co. de Portneuf. Ulric Collette, magasin général a fait cession à la demande de Thibodeau Frères & Cie.

Sorel. M. P. E. Lizotte, nouveautés a fait cession de ses biens.

St-Thésphore. M. Stanislas Coallier, magasin général, a fait cession à MM. Kent & Turcotte.

Ste-Barbe. M. Aimé Dion, magasin gé-

néral, est disparu. Ses créanciers le font appeler.

Lake Weedon. M. Remi Fortin, magasin général, a fait cession de ses biens.

NOTES

M. E. A. Manny, fondateur de Beauharnois, s'est arrangé avec ses créanciers, à 20c dans la piastre, comptant.

M. Wm. Byrd, entrepreneur de Montréal, a composé avec ses créanciers à 30c dans la piastre.

VENTES DE STOCKS

St-Jean P. Q. Jos L. Lamarche, magasin général, vente à l'encan le 20 avril à 11 hrs. a. m. chez Marcotte & Frères, Montréal.

Joliette. L. A. Vallée, épiciier, soumissions demandées par le curateur, M. J. B. A. Richard, jusqu'au 27 Avril; au cas où aucune soumission ne serait acceptée, vente à l'encan le 28 avril.

Montréal. John Blamires, magasin général, vente à l'encan le 27 avril à 2 1/2 hrs. p. m. au No 2111 rue Notre-Dame, P. E. Emile de Lormier, curateur, Stewart & Cie entrepreneurs.

Napoléon Rhéaume, chaussures, etc. Vente à l'encan le 1er mai, chez Marcotte & Frères.

Frank Sauvé, Fotelier; vente à l'encan le 27 avril, sur les lieux.

Alfred Pominville, hôtelier, vente à l'encan le 2 mai, chez Marcotte & Frères.

Sorel, P. E. Lizotte, nouveautés, vente à l'encan, lundi le 27 avril.

DEMANDE D'EMPLOI

UN comptable de quinze ans d'expérience, dont dix dans le commerce de bois de sciage, connaissant les deux langues, la finance et la correspondance, désire se placer.

Reference A. I.
S'adresser à l'encan de livres, bureau du PRIX COURANT. 21

Restaurant GILBERT MARTIN

(Ancienne Maison Fortin Frères)

Nos 17 et 19

RUE GOSFORD
MONTREAL

En face de l'Hôtel de Ville et du Champ-de-Mars

VINS DE CHOIX, LIQUEURS ET CIGARS.

OSCAR GAUDET

AVOCAT

1572, NOTRE-DAME
MONTREAL

J. & P. BRUNET

Inj ortateurs et Ma facturiers de

Monuments, Tombes, Charniers,
Poteaux, Copings et toutes sortes
d'Ouvrages de Cimetières

Spécialité: Doubles Cercueils en Marbre.

Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous
autres connus sur ce continent.

Réparations en tous genres à des prix très
modérés.

Résidence privée: J. BRUNET, Côtes des
Neiges. Téléphone 1636.

Résidence privée: Pla. BRUNET, Entrepreneur
Briquetier, 381 rue Berri. Bell Téléphone
6323.

P. E. Emile de Lormier

Comptable et Auditeur

SPECIALITÉ:

Règlement d'Affaires de Faillites.

BATISSE IMPERIALE,
107 St-Jacques, Montréal.

Téléphone Fédéral No. 911.
Téléphone Bell 2422.

Résidence, 734 Berri.

Négociation de prêts; Vente et achat de
Propriétés Foncières.

M. de Lormier offre en ce moment de
magnifiques occasions pour placements en
propriétés foncières [en ville.]